

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

DEPARTEMENT DU DIAMARE

COMMUNE DE MERI

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace -Work- Fatherland

FAR NORTH REGION

DIAMARE DIVISION

MERI COUNCIL

INTERNAL COMMISSION FOR
PUBLIC PROCUREMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009 (BIS) /AONO/C-MERI/CIPM-AI/2023
DU ~~11 9 SEPT 2021~~ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPÉ
DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE A OURO-GALDIMA, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MERI, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES EXERCICE 2023

1- Objet :

Dans le cadre de la mise en œuvre des **RESSOURCES PROPRES EXERCICE 2023**, le Maire de la Commune de Méri, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine à OURO-GALDIMA dans l'Arrondissement de Méri, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord

2- Consistance des travaux

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des POMPE à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

3- Allotissement

Les travaux, objets du présent Appel d'offres, se feront en un seul lot

4- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **Huit millions cinq cent (8 500 000) francs CFA**.

5- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6- Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par les **Ressources Propres (RP), Exercice 2023**, sur la ligne budgétaire 220-150

7- Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de **Cent soixante-dix mille (170 000) francs CFA**. (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première catégorie ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

8- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI.

9- Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres :

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MERI, au numéro de téléphone 694 49 39 29 B.P : 23 MERI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Vingt mille (20 000) FCFA** payable à la Recette Municipale de

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, etc.)

10- Remise des offres :

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI, au plus tard le ~~19 OCT 2023~~ à 10 heures, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009 (BIS)/AONO/C-MERI/CIPM-AI/2023
DU 9 SEPT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPÉ DE
POMPE À MOTRICITE HUMAINE A OURO-GALDIMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MERI,
DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.
« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

11- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de l'^e ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12- Ouverture des plis :

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle des délibérations de la Commune de MERI le ~~19 OCT 2023~~ à 11 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

13- Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois.

14- Principaux critère d'évaluation

a. critères éliminatoires:

- a) absence ou non-conformité d'une pièce administrative du dossier dans un délai de 48h;
- b) fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- c) note technique inférieure à 70% de oui ;
- d) absence de la caution de soumission;
- e) Capacité financière inférieure à 20% du montant de l'enveloppe prévisionnelle ;
- f) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public antérieur au cours des trois dernières années.

b. critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen au cours des trois dernières années supérieur ou égal à 10 000 000 FCFA;
- b) Références de l'entreprise;
- c) Matériel de chantier à mobiliser;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise;
- e) Proposition technique ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de oui seront admises à l'analyse financière.

15- Attribution :

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16- Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17- Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de MERI.

Ampliations :

- DDMINDEVEL (pour information) ;
- ARMP (pour information) ;
- MINMAP/DIDIAM (pour information) ;
- DD/MINEE (pour information) ;
- CRTV (Radio Maroc) ;
- Président CIPM ;
- Affichage ;
- Archivage/Chrono.

